



Un nouveau site internet

Eoliennes de Provence (EOP) propose une nouvelle expérience en ligne pour découvrir le parc.



Un site internet constitue la source d'information privilégiée d'un projet. Le site d'Eoliennes de Provence a nécessité une refonte complète pour offrir aux visiteurs une expérience plus conviviale qui intègre les nouveaux standards digitaux. Nous avons par conséquent engagé dès 2020 une réflexion en profondeur sur les contenus et les fonctionnalités que nous voulions proposer aux internautes.

Au terme de ce processus et d'un développement technique abouti, nous sommes aujourd'hui heureux de vous présenter le nouveau site d'EOP. Désormais compatible avec tous les périphériques mobiles, il propose une architecture évolutive et modulable : le développement éolien est en effet une entreprise de longue haleine et il est primordial que la plateforme puisse évoluer au gré de l'avancement du projet.

Le site propose un graphisme actuel avec une palette de couleurs construite autour du logo d'Eoliennes de Provence.

Le bleu représente le ciel et le vent comme source d'énergie, alors que le vert rappelle les pâturages de Provence, qui accueilleront les futures éoliennes. Les visuels ont été sélectionnés avec le plus grand soin pour illustrer les thématiques abordées dans les différentes rubriques. Plusieurs infographies et schémas explicatifs ont été développés pour faciliter la compréhension du fonctionnement et des enjeux de l'installation d'un parc éolien dans la région de Provence.

Parmi les nouvelles fonctionnalités, une immersion dans le futur parc éolien grâce à des vues 360° interactives et réalistes a été développée. L'historique du projet est également consultable à tout moment sur la page de présentation. Enfin, un formulaire de contact simplifié permet désormais d'adresser des messages directement à l'équipe de projet en cas de questions.

Découvrez dès maintenant le nouveau site internet à l'adresse : www.eoliennes-de-provence.ch ou en scannant le QR Code ci-dessous depuis votre téléphone portable :



Florence Schmidt

Directrice du GREE* et membre du Conseil d'Administration d'EOP

Edito

Engagée en faveur de l'éolien depuis de nombreuses années, le développement pionnier du parc de Sainte-Croix m'a donné une vision claire et concrète des différentes procédures à entreprendre. D'abord cheffe de projet pour EOP, puis membre de son Conseil d'Administration dès 2012, je suis convaincue de l'importance du parc de Provence dans la transition énergétique de notre pays.

Utiliser le vent comme source d'énergie permet de répondre aux enjeux fixés par la stratégie 2050 de la Confédération et à ceux définis par les Accords de Paris en 2015. Le plan climat du canton de Vaud s'appuie sur un mix d'énergies renouvelables dont l'éolien fait partie. Ce dernier a un faible bilan carbone global qui se situe juste derrière celui de l'énergie hydraulique. En outre, plus de 90% des composants d'une éolienne sont recyclables. Enfin, les éoliennes produisent la majorité de leur énergie en hiver et pourraient ainsi diminuer nos importations d'énergie « grise ».

Le succès du parc de Provence repose sur l'adhésion de la population ainsi que des autorités communales et cantonales, raison pour laquelle nous privilégions toujours le dialogue et la transparence avec les différents acteurs du projet. Dans le cadre du parc de Sainte-Croix, nous sommes par exemple allés à la rencontre des habitants afin de recueillir leur opinion et de leur expliquer les enjeux, une démarche fondamentale pour assurer la réussite et la pérennité de l'éolien en Suisse.

*Groupement romand pour l'énergie éolienne

Avancées du projet

Un dossier solide en préparation

Suite à la modification de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), le parc Eoliennes de Provence poursuit son développement selon une nouvelle procédure intitulée « plan d'affectation valant permis de construire ». Concrètement, cela signifie que le dossier du permis de construire doit être joint à celui du plan d'affectation. Ainsi, l'équipe de projet s'est attelée depuis deux ans à préparer ce dossier, avec notamment la réalisation des plans de détails de tous les aspects du parc. Une fois cette phase réalisée, le dossier devra être examiné par les services cantonaux avant d'être mis à l'enquête. A l'heure actuelle, le dépôt pour examen est planifié en automne de cette année. Cette étape est primordiale dans le développement de tout projet éolien et elle est menée pour Provence avec toute la diligence requise.

Immersion dans le parc éolien de Provence grâce aux vues 360°



L'un des principaux objectifs du nouveau site internet d'EOP est de présenter les informations de manière factuelle. Un parc virtuel interactif a donc été développé dans cette optique. Afin d'être au plus proche de la réalité, la modélisation en 3D des éoliennes s'est basée sur les dimensions exactes des machines prévues. Les animations des pales suivent par ailleurs des mouvements réalistes en adéquation avec les mesures de vent réalisées dans la région.

Plusieurs points d'intérêt ont été intégrés avec des renvois vers les pages correspondantes sur le site internet afin d'obtenir toutes les informations utiles. Vous pourrez ainsi accéder facilement à des détails techniques ou environnementaux sur le parc. Visitez dès à présent le parc éolien de Provence en scannant le QR Code ci-dessous :



Photographie du parc éolien de Peuchapatte © Olivier Gisiger

Les autorités locales jouent un rôle important dans le développement du parc éolien de Provence.

La concrétisation du projet Eoliennes de Provence est intimement lié à l'engagement des collectivités concernées. Situé sur les hauteurs de Provence, il est géographiquement proche du canton de Neuchâtel. Une coordination intercantonale avait donc été menée en octobre 2012 pour fixer son périmètre en prenant en compte la protection du Creux-du-Van et de la ligne de crête du Val-de-Travers. Depuis ses débuts, la société Eoliennes de Provence privilégie le dialogue, tant avec les autorités locales qu'avec la population des lieux concernés par le développement du parc. Le Conseil d'administration tient à remercier les autorités des communes de Tèvenon et du Val-de-Travers, et plus particulièrement celles de Provence, pour leur accueil et leur collaboration depuis le début du projet.



« Élaboré avec rigueur, ce projet a toute sa place dans la stratégie énergétique plébiscitée par la population suisse. »

Contact

Lawrence Armstrong - Chef de projet

021 802 97 73 - contact@eoliennes-de-provence.ch



Le projet de parc éolien de Provence est géré par la société Eoliennes de Provence SA, issue d'un partenariat entre Romande Energie (60% des parts) et les Services électriques de la Ville de Zurich (ewz, 40% des parts). Eoliennes de Provence SA sera chargée d'exploiter le parc éolien une fois sa construction achevée.

